

Bersée

BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 2
Édition 2022
Mai

Sommaire

Informations municipales
pages 01 à 08

État Civil
page 04

Informations diverses
pages 09 à 12

A la Médiathèque
pages 13 à 14

Pages des Associations
pages 16 à 21

Coin des Professionnels
pages 22 à 23



Le Mot du Maire

Chères Berséennes, Chers Berséens,

Alors que nous avons appris à vivre avec la Covid depuis 2 ans, nous devons désormais vivre avec une guerre qui se trouve à 2000 Kilomètres de chez nous.

Cette guerre ne nous est pas indifférente.

Comme c'est toujours le cas dans notre commune, de très nombreux gestes de générosité et de soutien se sont manifestés. Nous accueillons aujourd'hui une famille d'ukrainiens dans notre village. **Bienvenue à eux** et merci à vous tous pour votre générosité.

Les beaux jours sont déjà là depuis maintenant quelques semaines.

Si nous pouvons nous réjouir de ce temps clément qui nous attire dans nos jardins, nos potagers, et dans les sentiers communaux. Nous pouvons également nous inquiéter du manque crucial d'eau.

Le conseil municipal a adopté son budget ce 8 avril, il ne prévoit pas d'augmentation des taux d'imposition pour cette année. Je m'inquiète cependant de l'augmentation, en outre, de l'énergie et de l'alimentation. Espérons que l'état ne vienne pas encore diminuer nos recettes.

Je vous invite à soutenir par votre présence les manifestations des nombreuses associations qui nous animent notre village. Ces festivités, qui nous ont tant manquées ces derniers mois, procurent toujours la même joie de se retrouver.

Je compte aussi sur vous pour confirmer votre sens civique lors des élections législatives des dimanches 12 et 19 juin prochains.

L'ensemble du conseil municipal et moi-même vous souhaitons un agréable été et, dans quelques semaines, de très bonnes vacances attendues avec impatience.

Arnaud Hottin



Calendrier des Manifestations

Sous réserves des consignes sanitaires

JUIN

Dimanche 5	Annulation des Midi Grillades - Vel'Boom
Lundi 6	Braderie - Kyrielle Danse
Samedi 11	Olympiades - Municipalité
Dimanche 12	Élections législatives - 1 ^{er} tour
	Tournoi de Pétanque - Courir à Bersée
Vendredi 17	Fête de la musique - Municipalité
Dimanche 19	Élections législatives - 2 ^{ème} tour
Samedi 25	Kermesse - École des 2 Tilleuls
Dimanche 26	Tournoi de sixte - Supporters ASB

JUILLET

Samedi 2	Kermesse - École Ste Thérèse
Dimanche 3	Noces d'or - Comité des Croulants et Municipalité
Mercredi 6	Passage du Tour de France
Mercredi 13	Fête Nationale - Municipalité

AOÛT

Samedi 6, Dimanche 7 et Lundi 8	Ducasse d'été
Dimanche 7	Amicale des Sapeurs Pompiers
	Braderie - Comité des Croulants

SEPTEMBRE

Samedi 3	Forum des Associations et Entreprises - Municipalité
----------	--

Les autres dates de septembre et fin d'année seront communiquées dans le bulletin distribué fin août- Tout début septembre.

Conseil Municipal Compte rendu de la réunions du Conseil Municipal du 08 Avril 2022

Etaient présents : MM. Arnaud HOTTIN, Daniel DECROIX, Pierre-Marie DELEBECQUE, Didier DEPRAETERE, Isabelle DERACHE, Théo DESBONNET, Anne FOVELLE, Marie-Brigitte LEMESRE, Valérie MONNIER, Nicolas MOREAU, Brigitte NAESSENS, Pascal THOBOIS, Yvette VARLET, Maurice VEILLEROY

Excusés : MM. Sophie DECOTTIGNIES a donné procuration à Daniel DECROIX, Christophe DESCAMPS a donné procuration à Pierre-Marie DELEBECQUE, Caroline FREGGI a donné procuration à Pascal THOBOIS, Jérémy LAGACHE, Dominique PASTANT donne procuration à Yvette VARLET

Ordre du jour :

1. Compte Administratif 2021 ;
2. Budget Primitif 2022 ;
3. Fixation des taux d'imposition 2022 ;
4. Forfait École Sainte Thérèse ;
5. Divers.

1. Approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2021

Sous la présidence de Mr Maurice Veilleroy, le Conseil Municipal examine le Compte Administratif 2021 qui s'établit ainsi :

- Section de Fonctionnement :

Dépenses 1.226.652,33 € - Recettes 1.419.418,14 €, **soit un résultat de fin d'exercice : + 192.765,81 €**

- Section d'Investissement :

Dépenses 523.776,58 € - Recettes 418.137,73 € + résultat 2020 reporté + 97.291,69 €, **soit un résultat de fin d'exercice : -8.347,16 €**

2. Budget Primitif 2022

- FONCTIONNEMENT : DEPENSES 1.402.150,00 €

Charges à caractère général	362.960,00 €
Charges de personnel	635.574,13 €
Autres charges de gestion courante	200.804,87 €
Charges financières	7.811,00 €
Virement à la section d'investissement	195.000,00 €

- FONCTIONNEMENT : RECETTES 1.402.150,00 €

Atténuation de charges	31.700,00 €
Produits des services	137.000,00 €
Impôts et taxes	909.045,00 €
Dotations et participations	317.579,00 €
Autres produits de gestion courante	6.600,00 €
Produits exceptionnels	226,00 €

- INVESTISSEMENT : DEPENSES 2.144.565,00 €

Remboursement d'emprunts	34.880,00 €
Déficit d'investissement	8.347,16 €
Immobilisations corporelles	529.994,22 €
Immobilisations en cours	1.171.343,62 €
Acquisition immeuble	400.000,00 €

- INVESTISSEMENT : RECETTES 2.144.565,00 €

Dotations, fonds divers et réserves	98.680,00 €
Subventions d'investissement	958.119,19 €
Virement de la section de fonctionnement	195.000,00 €
Affectation de l'excédent de fonctionnement	192.765,81 €
Emprunt Requalification Groupe scolaire	300.000,00 €
Emprunt acquisition immeuble	400.000,00 €

Le Conseil Municipal approuve par 15 voix POUR et 2 CONTRE, le Compte Administratif 2021 et le Budget Primitif 2022.

3. Fixation des taux d'imposition 2022

Les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2022 sont reconduites à l'identique à l'année 2021 à l'unanimité, comme suit :

- Taxe Foncière sur les propriétés bâties 33,65 % (inchangé)
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties 62,08 % (inchangé)

4. Forfait École Sainte-Thérèse

Compte tenu des dépenses enregistrées pour l'école publique au Compte Administratif 2021, le forfait est fixé à 511 euros par enfant de la Commune fréquentant l'école Sainte-Thérèse. Après délibération, le Conseil approuve cette décision à l'unanimité.

5. Divers

Convention avec le Conseil Départemental : Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une demande d'occupation du domaine public départemental pour définir les dispositions administratives, techniques et financières relative au busage et à l'entretien d'un fossé le long de la route départementale 954 (rue de la cardonnerie) a été faite auprès du Conseil Départemental du Nord. Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le Conseil Départemental du Nord.

BILAN FINANCIER 2021, INVESTISSEMENTS 2022

Lors de la réunion du 8 avril 2022, le conseil municipal a adopté, le compte administratif et le compte de gestion 2021 ainsi que le budget primitif 2022. Cette année encore, les taux des taxes communales (Taxe d'habitation : 11,11%, Taxe foncière bâti : 14.36%, Taxe foncière non bâti : 62.08%) n'augmenteront pas.

Dans un contexte toujours plus difficile : les dépenses énergétiques et alimentaires qui augmentent fortement, la perte de 140.000 € de recettes de fonctionnement en quelques années, il nous faut encore nous adapter à ce nouveau contexte économique. Vous pouvez compter sur une majorité d'élus impliqués et solidaires. Cette solidarité est fondamentale pour mener à bien nos projets.

Gageons que l'état ne vienne pas une nouvelle fois diminuer nos budgets.

Le compte administratif de fonctionnement 2021

Le budget de fonctionnement est constitué de dépenses liées à l'exploitation et au fonctionnement de la commune (alimentation, maintenance, assurances, électricité, gaz, charges de personnel, charges financières...) et de recettes (produits des services à la population, attribution de compensation versée par notre communauté de communes, dotation versée par l'Etat, taxes et redevances diverses, loyers des immeubles).

Le total des dépenses de fonctionnement s'est élevé à **1.226.652,33 €**. Le total des recettes de fonctionnement s'est élevé à **1.419.418,14 €**. Il met en évidence un excédent de la section de fonctionnement de **192.765,81 €**.

Le conseil municipal a décidé d'affecter ce résultat de fonctionnement aux recettes de la section d'investissement au budget 2022.

Nos investissements en 2022

Le Budget d'investissement prévoit des dépenses de 2.144.565 €.

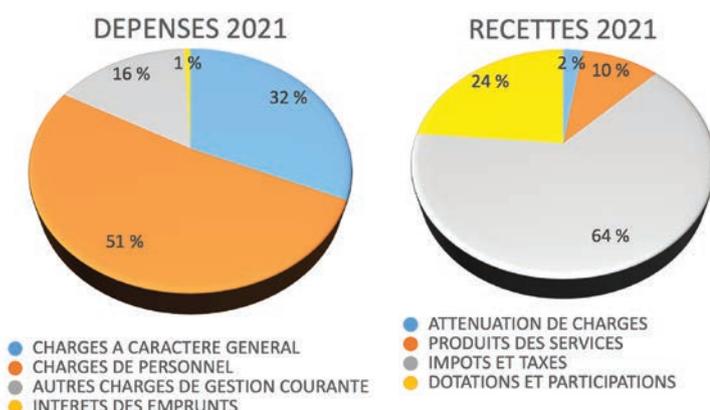
Les principales dépenses d'investissement prévues pour 2022 : Les travaux de voirie pour les rues communales de la Potence et de la Maladrerie (réfection du tapis roulant) pour 225.000 €, la sécurisation de notre centre Bourg, des rues de la Cardonnerie et de la Grand rue pour 42.000 €. Nous avons également inscrit une dépense potentielle pour l'acquisition de la Maison bourgeoise se trouvant derrière l'Eglise de 400.000 €, notre volonté est d'avoir la main sur ce foncier et, d'éviter qu'un investisseur vienne urbaniser de manière trop dense cet espace. Nous sommes accompagnés sur ce projet par le CAUE et l'EPF. Enfin, une enveloppe de 1.750.129 € est allouée à la rénovation de notre pôle scolaire ainsi que de la maison blanche rue du Jardin public. Le remboursement des emprunts contractés en 2006 et 2012 est budgété à hauteur de 34.880 €.

Concernant les principales recettes d'investissement, nous disposons de l'affectation de l'excédent de fonctionnement 2021 de 192.765,81 €, du FCTVA et de la taxe d'aménagement pour 98.680 €. Concernant la rénovation de notre pôle scolaire, nous bénéficions des subventions de l'Etat via la DSIL de 329.781 € et via la DETR de 259.394,69 €, des subventions du département de 300.000 €, nous contracterons un emprunt à hauteur de 300.000 €.

Enfin en ce qui concerne la maison derrière l'Eglise, si nous l'acquérons, nous ferons appel à un financement de 400.000 €.

Conclusion

Notre gestion raisonnable mais ambitieuse, les nombreuses subventions obtenues ainsi que les emprunts bancaires nous permettent d'investir pour l'aménagement de notre commune. Ces emprunts bancaires sont envisageables car la commune est faiblement endettée : 215.000 € d'encours de prêts actuellement, totalement amortis en 2027. Ces investissements sont au service de tous, ils sont orientés pour assurer notre sécurité, préserver notre cadre de vie et notre patrimoine.



Directeur de la publication, Arnaud Hottin
Coordination / Rédaction,
Dominique Pastant
Crédit photos, Dominique Pastant
Tirage : 1.100 exemplaires

Conception graphique et impression
TOUT EN IMAGE à Nomain,
www.toutenimage.fr
Mairie de Bersée - 03 20 59 20 20
mairiebersée@wanadoo.fr
www.bersee.fr

En Bref...

A compter du Lundi 2 Mai 2022, nouveaux horaires d'ouverture

Mairie de Bersée



Lundi	Fermé
Mardi	De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Mercredi	De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Jeudi	De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Vendredi	De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Samedi	De 9h00 à 12h00

Agence Postale Communale



Lundi	Fermé
Mardi	De 9h00 à 12h00
Mercredi	De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Jeudi	De 9h00 à 12h00
Vendredi	De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Samedi	De 9h00 à 12h00

Etat Civil

Du 01 novembre 2021 au 31 Janvier 2022

Mariages

Julien CAPELLE et Mélanie VERKINDER mariés le 19 Mars 2022
Alexandre VANDENKERCKHOVE et Elodie MICLOTTE mariés le 30 Avril 2022

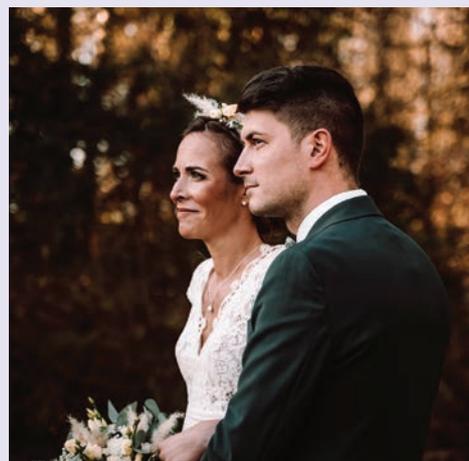
Naissances

Victoire ALAIS née le 4 Février 2022
Tara NINRINCK née le 26 Février 2022
Romy DECROIX MACKOWIAK née le 20 Mars 2022
Ambrose WARLOP né le 24 Mars 2022
Nino ZINNO né le 24 Avril 2022



Décès

Annie DELECLUSE épouse RAMON décédée le 3 Février 2022
Renée BRUNEAU veuve PLUCHART décédée le 5 Février 2022
Odette SENICOURT veuve CHRISTIAENS décédée le 15 Février 2022
Maxime DUBUS décédé le 28 Février 2022
Jules MARTINOWSKI décédé le 7 Avril 2022
Ludovic DEREGNAUCOURT décédé le 21 Avril 2022



DIPLÔMES MÉDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL

Diplôme Échelon Argent (20 années)

Madame Françoise FAUQUETTE (Juillet 2019)
Monsieur Laurent HUMANES (Juillet 2019)
Madame Ganaëlle HUYVETTER (2020)
Monsieur Sébastien DHENNIN (2020)
Monsieur Fabien VANDENABEELE (2020), excusé
Madame Virginie LEBRUN (2021)
Monsieur Pascal TURPAIN (2021)

Diplôme Échelon Vermeil (30 années)

Madame Catherine REBOLJ (2021)
Monsieur Philippe LEMAIRE (2021)

Diplôme Échelon Or (35 années)

Monsieur Serge BARTIER (2020)
Monsieur Eric LANGLANT (2020)

Diplôme Échelon Grand Or (40 années)

Monsieur Francis HOUZE (2020), excusé
Monsieur Guy BECQ (2022), excusé

Diplôme Échelons Argent et Vermeil (20 et 30 années)

Monsieur Christophe COUTURE (2020)

Diplôme Échelons Argent, Vermeil, Or (20-30-35 années)

Monsieur Alain FAILLE (2021)

Diplôme Échelons Or et Grand Or (35-40 années)

Madame Dany DALLERY (2019 & 2021), excusée
Monsieur Jean-Pierre VARLET (2020 & 2022)

Diplôme Échelons Argent, Vermeil, Or et Grand Or (20-30-35-40 années)

Madame Jacqueline MINET (Juillet 2019)
Monsieur Jean-Luc MINET (Juillet 2019)

DIPLÔMES MÉDAILLES D'HONNEUR AGRICOLE

Diplôme Échelon Argent (20 années)

Madame Peggy LEMAL (Novembre 2019)
Monsieur Jérôme PORTERIE (Novembre 2019)

Diplôme Échelons Vermeil, Or et Grand Or (30, 35 et 40 années)

Madame Odile MERESSE (2021)

DIPLÔME D'HONNEUR RÉGIONALE, DÉPARTEMENTALE et COMMUNALE

Diplôme Échelon Argent (20 années)

Madame Claudette BLERVAQUE (Novembre 2019)
Monsieur Benoît BLERVAQUE

CHEVALIER DANS L'ORDRE DES PALMES ACADÉMIQUES

Monsieur Frédéric GEKIERE (2020)

Commémoration du 8 mai 1945 et Médailles du travail.

C'est sous un beau soleil que les berséens ont rendu hommage aux anciens combattants.

Cette commémoration s'est poursuivie par la cérémonie des Médailles du travail : 20 - 30 - 35 et 40 années : Quels beaux parcours !



Les écoles

Écoles des Deux Tilleuls

Atlas de la biodiversité de notre commune

Ce mardi 05 avril, Hélène Decarnin de la CCPC est venue dans la classe des CM2 de l'école des Deux Tilleuls.

Elle nous a parlé de la biodiversité et de son importance. Nous avons échangé autour des différentes espèces d'insectes et d'oiseaux qui se trouvent dans nos jardins.

Ensuite, par groupe de 4 ou 5, nous avons fabriqué des hôtels à insectes ou des nichoirs (un nichoir pour la mésange bleue, un nichoir pour la mésange charbonnière et un nichoir pour les gobe-mouches qui reviendront bientôt dans notre région.

Nous avons assemblé, vissé, découpé, garni des abris.

Maintenant qu'ils sont prêts, il ne reste plus qu'à les mettre dans le jardin de l'école et le jardin du Mingoal et laisser le temps à ces insectes et oiseaux d'y venir.

Hélène reviendra dans notre classe pour poursuivre l'exploration de cette biodiversité : nous avons hâte !



Le voyage des CM1-CM2 de l'école des Deux Tilleuls dans le Val de Loire

Du lundi 14 mars au vendredi 18 mars 2022, les élèves de CM1 et CM2 de l'école sont partis découvrir le Val de Loire.

Au programme : des visites de châteaux (Chambord, Azay-le-rideau, Le Clos Lucé) mais également la découverte d'une magnanerie et des habitats troglodytiques, une balade sur les bords de la Loire sans oublier la réalisation de blasons et un repas comme au Moyen-Âge.

De très beaux souvenirs de ce séjour emplissent la tête de nos jeunes Berséens !



Écoles Sainte Thérèse

Article sur les parterres de l'école Sainte Thérèse

Un nouvel aménagement des parterres de l'école Sainte Thérèse a été mis en place par les CE et 4 jeunes étudiants de deuxièmes années de BTS de Genech, messieurs Siril Le Bihan, Guillaume Meyer, Maxime Lecluse et Thomas Briet, en cette fin d'année 2021.

Les jeunes étudiants après avoir passé la commande des végétaux, se sont d'abord attaqués au gros œuvre en nettoyant, débroussaillant et remettant au propre, nos massifs. Nos élèves de cours élémentaire avec leur maitresse, madame Kerchouny, sont ensuite intervenus. Sur les conseils des jeunes étudiants, les élèves ont replanté les massifs et remis des écorces afin d'éviter la repousse des mauvaises herbes. Le résultat s'est révélé magnifique. Nos jeunes étudiants ont ensuite présenté avec succès ce projet à l'oral dans leur établissement.

Ce réaménagement de nos parterres; rentrait dans nos projets sur l'environnement et plus particulièrement sur le bien être intégral et durable, commun à notre école et à l'ensemble Saint Piat de Seclin.

Enchanté du résultat ; nous espérons que nous pourrons encore profiter longuement de ce beau travail collaboratif.



France SERVICES à Pont à Marcq



Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

France services est désormais là pour vous à Pont-à-Marcq. Que ce soit pour une demande de carte grise, une question sur vos impôts, votre retraite ou vos allocations familiales... les agents France services vous accompagnent dans toutes vos démarches du quotidien.

Les objectifs de France services

Suite à la dématérialisation de ses services, l'Etat a créé France services afin de lutter contre la fracture numérique, l'illectronisme mais aussi pour ne pas créer une rupture d'égalité devant le service public. Ce projet, porté par le Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités, est déployé par la Banque des Territoires.

France services, c'est quoi ?

France Services, c'est le retour du service public au cœur des territoires quel que soit l'endroit où vous vivez à moins de 30 minutes de chez vous. Depuis janvier dernier à Pont-à-Marcq, France services accueille et accompagne des usagers dans leurs démarches administratives et leurs besoins numériques du quotidien.

Dans un espace convivial, un guichet unique donne l'accès aux principaux organismes publics tels que la sécurité sociale, la Poste, les finances publiques, Pôle emploi, les allocations familiales, l'assurance retraite...

Vous y trouverez des postes informatiques, un réseau wifi ouvert, un photocopieur, un scanner, de la téléphonie en libre-service pour la réalisation de vos démarches ainsi qu'un espace confidentialité.

Rendez-vous dans votre espace France services de Pont-à-Marcq, situé à la salle polyvalente (20 rue Germain Delhaye).

Pratique

Les horaires d'ouverture :

- Lundi : de 9h30 à 13h
- Mardi et Jeudi : de 9h30 à 13h et de 13h45 à 15h45
- Mercredi et Vendredi : de 13h30 à 18h30

ou sur rendez-vous au 03 20 84 80 80 ou par mail à franceservices@ville-pontamarcq.fr

Composteurs au cimetière et consignes de tri

La Pévèle Carembault poursuit son objectif de réduire les déchets fermentescibles ramassés par les services de collecte. Une expérimentation sur la commune de Nomain en 2018 avait permis de montrer que les composteurs dans les cimetières évitaient environ 200kg de déchets fermentescibles partant chaque semaine à l'incinération (de la terre principalement). Ils sont valorisés en compost.

Un affichage explique les différentes consignes de tri afin de faciliter le travail des agents municipaux (vous en trouverez le détail dans les images annexées).

Merci à vous.



Dans ce bac je jette

- Flours artificielles
- Mousse synthétique
- Pots en terre cuite
- Plastiques

Ce site est entretenu par les agents de la commune, merci de respecter leur travail.

Dans ce composteur je dépose

- Carton
- Papier / Papier kraft
- Terreau
- Plantes / Fleurs fanées
- Petits branchages

Ce site est entretenu par les agents de la commune, merci de respecter leur travail.

Soutien aux Ukrainiens et accueil de deux familles à Bersée

Les Berséens, toujours très solidaires, ont apporté leur soutien au peuple ukrainien en répondant massivement à l'appel aux dons.

Des enfants ont remis des dessins mis dans les colis.

Ceux-ci ont été acheminés par le biais de la Communauté de Communes Pévèle Carembault mais aussi par l'association "Lambertsart Kaniv Ukraine", contact de Mr Jean Pierre Liszinski, d'origine ukrainienne.

Monique Finez, ancienne adjointe de la Commune, dont les parents étaient d'origine ukrainienne, et son époux Christian ont organisé des ventes de photos, de textes.... sur le marché, chez les commerçants, en mairie et à la médiathèque...

Cette action a permis de récolter environ 800 euros qui ont été versés au Secours populaire Action spécifique UKRAINE.

Enfin, la municipalité a voté une aide de 500 euros pour l'Ukraine. Le drapeau ukrainien a également été hissé en mairie et, le soir, la mairie est éclairée aux couleurs ukrainiennes.

Merci à tous pour votre générosité ainsi qu'aux bénévoles qui ont participé au tri des dons afin de les regrouper par "genre".

Une famille ukrainienne se trouve également dans notre village et elle occupe deux logements différents : les grands parents Valentina et Georgiy, les parents Oksana et Serguej et leurs fils Mikaël. Ils sont originaires de KHARKIV, 2ème ville ukrainienne qui a été fortement impactée par les combats.

C'est l'Association "Accueil Pévélois" qui les guide dans leurs différentes démarches.

Mikaël étudie au Collège de Cappelle et toute la famille se rend toutes les semaines au cours de Français à Phalempin. Les révisions se font à la maison comme vous pouvez le voir sur la photo car la famille tient absolument à apprendre le français, bien que Georgiy le parle déjà très bien.

La **municipalité** les a accueillis dès leur emménagement à Bersée et les aide dans leur intégration dans le village. Cette intégration est également facilitée par des habitants qui leur ont procuré différentes aides.



Un habitant à l'honneur

Les Petits Meurtres d'Agatha Christie

Quel lien peut-il y avoir entre cette série télévisée et notre beau village de **BERSEE** ?

Un habitant et ses voitures !!!

Didier Peugnez habite Bersée depuis 2000.

En dehors de son activité professionnelle dans le génie climatique, Didier Peugnez a une passion « **Les Roulants d'Antan** ».

Il collectionne les voitures d'antan depuis plusieurs années maintenant. Simca, Peugeot, Ford ou encore Jeep (et bien d'autres), **des modèles incontournables des plus grands constructeurs automobiles. Un vrai petit musée.**

Notamment une belle Peugeot 403 et une Austin Mini-ritz. Un modèle de 1985 déniché dans une bourse aux voitures en Angleterre. « *Elle n'a été produite qu'à 3 725 exemplaires* », confie fièrement Didier



« **Les Roulants d'Antan** » C'est le nom de l'Association qu'il a créée en 2019 à Bersée. Elle comprend une trentaine d'adhérents dont plusieurs berséens. L'objectif de cette association est de **réunir des passionnés et de préserver le patrimoine roulant.**

Vous avez peut-être aperçu les voitures des adhérents lors de l'exposition des Journées du Patrimoine en septembre dernier.



Les Petits meurtres d'Agatha Christie

Pour comprendre comment Didier s'est entiché du monde de la télévision, il faut forcément parler de sa rencontre **avec Francis Dellerie, le président d'honneur de l'association des Brigades de l'Aa**, située à Ouve-Wirquin, près de Saint-Omer. « *J'y donne souvent un coup de main. Notre but est de sauvegarder le patrimoine roulant* », précise Didier Peugnez. C'est par l'intermédiaire de cette association, déjà en contact avec quelques producteurs, que le Berséen prête ses voitures aux tournages depuis quelques années.

Les stars de la télé

Bien sûr, le but n'est pas de faire dormir ses petites protégées au fond d'une grange. Car le Berséen a de la suite dans les idées. « *Je ne fais pas ça pour l'argent attention ! Mais plutôt par passion : je prête mes voitures sur des tournages de séries comme Les Petits meurtres d'Agatha Christie par exemple* », souligne le Lillois d'origine. L'occasion de faire connaissance, aussi, avec les acteurs de la série, comme Samuel Labarthe qui tient l'un des rôles principaux dans la saison 2. « Les acteurs de la saison 3 sont aussi vraiment adorables, je tenais à le dire », insiste le collectionneur de voitures.

Plus que de louer ses pièces de collection, Didier est lui-même figurant à la télévision, voire parfois silhouette. Mais un seul rôle lui colle parfaitement à la peau, vous l'aurez deviné, c'est celui de chauffeur... ou motard. Parce que le Berséen est aussi un passionné de moto.



Certains passages sont extraits de la publication de la Voix du Nord du 11 décembre 2021.



Un Logo pour Bersée.

Ce logo fait référence à Bersée > Terres de culture et de semenciers. Un peu d'histoire

Bersée fait partie de la Pévèle (du latin pabulum, pâturage).

L'origine du nom de la commune est incertaine ; des écrits évoquent les noms anciens de « Berseloe », généralement interprété comme « berceau du loup », et de « Béricolacus » qui signifierait que le lieu aurait été le domaine d'un certain Bérico.

A l'époque féodale, les terres de Bersée étaient composées de nombreux fiefs dont la plus grande partie dépendait de l'Artois, et constituait ainsi une véritable enclave de l'Artois dans la Flandre. Mais les fiefs d'Argérie et de Wattines étaient en Flandre, le fief de Beuvry, qui fut cédé à la France en 1769, était une enclave du Tournaisis, alors que l'Argérie, elle, relevait d'Orchies...

La seigneurie de Bersée proprement dite a été possédée par la famille de Bersée aux XIIIe et XIVe siècles.

Au XIVe siècle la terre passe à Alexandre, seigneur d'Aniche, puis à la maison de Vendegies (au sud de Valenciennes).

A cette époque, le fief voisin de Wattines (ou Wastines) passe quant à lui à la maison de Montmorency : Louis de Montmorency épouse vers 1450 Marguerite de Wattines et devient baron de Wattines. Leur fils Ogier épouse en 1486 Anne de Vendegies qui lui apporte en dot la terre de Bersée.

A la fin du XVème siècle, les Montmorency possèdent donc Bersée et Wattines.

Les Montmorency se succèdent à Bersée jusqu'en 1700.

On peut surtout retenir Jean de Montmorency, comte d'Estaires, vicomte d'Aire, marié à Madeleine de Lens, mort en 1631 ; c'est à son époque que fut achevée l'église, en 1620. Les Armoiries de Montmorency et de Lens figurent d'ailleurs au dessus du porche d'entrée.

En 1699, Charles de Montmorency vend les terres de Wattines et Bersée à Pierre Allard de Lannoy, seigneur de Fretin, qui les revend au sieur Fiévet, négociant à Douai. Antoine Fiévet meurt en 1730, sa femme en 1734. Leur fille épouse M. Simon qui devient seigneur de Bersée. Le souvenir des derniers seigneurs de Bersée est rappelé sur une pierre du mur extérieur de l'église, côté Nord.

Après la révolution, la carte du village, telle qu'elle apparaît dans le cadastre consulaire réalisé au début du XIXème siècle, est très proche de l'actuelle ; la seule modification notable a été effectuée en 1964, lorsque les conseils municipaux de Bersée et de Mons en Pévèle décidèrent de modifier les limites communales en intégrant à la commune de Bersée les parcelles de terre situées entre la route départementale 17 et la ferme de la Maladrerie, soit environ 20 hectares.

La commune de Bersée s'étend aujourd'hui sur 1093 hectares.

La population de Bersée augmenta surtout après la Révolution. En 1700, il y avait environ 600 habitants à Bersée ; Wattines, à cheval sur Bersée et Cappelle, était d'ailleurs davantage peuplée. En 1830, le village de Bersée, y compris la partie « berséenne » de Wattines compte 1588 habitants.

Un peu à la fois les champs cultivés gagnent sur les bois.

Au XIXe siècle on cultivait à Bersée, le blé, le colza, le lin, des légumes... Au milieu du siècle, la betterave, en particulier le commerce de ses graines, fit la fortune du pays. Il y avait deux moulins à blé, deux moulins à huile, des brasseries, une tannerie, des briqueteries. Plus tard, le village devient un centre important de semences.

L'industrie fut surtout celle de la confection, à l'atelier Malet, au Pavé, ou à domicile ; aujourd'hui, l'entreprise Stratiforme, qui conçoit et produit des pièces composites, est présente sur quatre continents ...

En 1910, Bersée comptait 1800 habitants. A l'issue de la « Grande Guerre », le village a perdu 200 habitants. Il faudra attendre 1982, soit plus de 60 ans après la guerre, pour retrouver une population équivalente à celle de 1911.

Actuellement la population dépasse les 2200.

Sources : Société Historique du Pays de Pévèle

Louis Faille - Archives Communales.

Nous avons choisi un logo pour notre village.

Celui-ci accompagnera notre blason sur les différents supports de la commune.

Ce logo a été dessiné par notre médiathécaire, Mélanie Mika, que nous remercions vivement



Le patrimoine - Le Blason

Les armes de la commune sont celles que portaient les membres de la famille de Montmorency : « d'or à la croix de gueules cantonnée de seize alérions d'azur ».

L'**or** est un métal héraldique de couleur jaune. En représentation monochrome, il est symbolisé par des semis de points.

Le **gueules** est un émail héraldique de couleur rouge. En représentation monochrome, il est symbolisé par des hachures verticales.

L'**azur** est un émail héraldique de couleur bleue. Dans les représentations monochromes, l'azur est représenté par des hachures horizontales.

L'**alérion** est une petite aigle qui n'a « ny bec ny jambes » dont les ailes sont parfois étendues, mais souvent abaissées, comme c'est le cas dans la représentation stylisée choisie par la commune après la deuxième guerre mondiale.

On donne le nom de **canton** aux quatre zones de l'écu délimitées par la croix centrale.

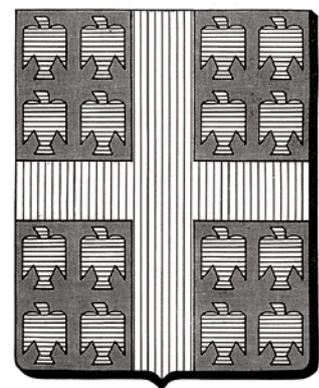
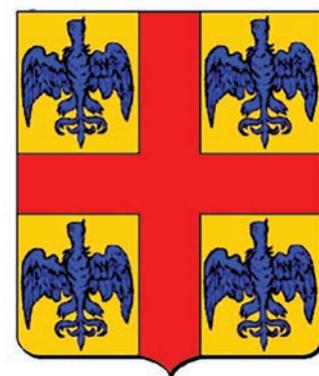
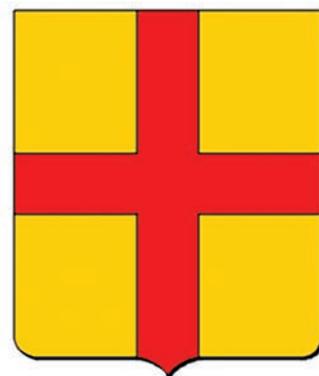
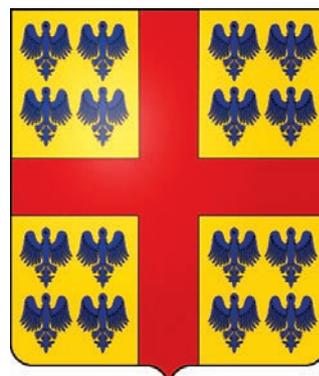
Les premières armoiries des Montmorency étaient « d'or à la croix de gueules ».

A l'aube de l'an mil, Bouchard de Montmorency, surnommé Bouchard le Barbu, et sa famille luttent contre Othon II, empereur du Saint Empire Romain Germanique, aux côtés du roi Lothaire et de Hugues Capet. Au cours d'une bataille, Bouchard le Barbu s'empara de quatre oriflammes portant chacun un alérion. Le roi lui accorda le droit de porter ces aigles aux quatre angles de la croix rouge de sa bannière.

Le blason a alors pour armes 4 alérions d'azur.

La légende rapporte qu'à la bataille de Bouvines, le 27 juillet 1214, Mathieu II de Montmorency, connétable de France, enleva douze enseignes à l'armée impériale conduite par l'empereur Othon IV. Il ajouta douze alérions aux quatre qui composaient ses armes.

Les armes ultimes de la maison Montmorency et de ses différentes branches deviennent « d'or, à la croix de gueules, cantonnée de seize alérions d'azur ».



Merci!

Nous remercions notre Maire Honoraire, Monsieur Henri Caudrelier pour les écrits historiques et sur l'histoire du Blason de Bersée ainsi que pour sa grande disponibilité dès qu'il est sollicité.

Animations municipales à venir

Animations municipales



Samedi 11 Juin 2022
À 14h30
Au complexe sportif



OLYMPIADES 2022
organisées par la municipalité

Défi Sport

Convivialité

PARTAGE



Constitue une équipe mixte de 5 à 6 copains de 5 à 11 ans et inscris toi en Mairie avant le 4 Juin.
Si tu n'as pas d'équipe nous t'en trouverons une le jour J.

Collation offerte

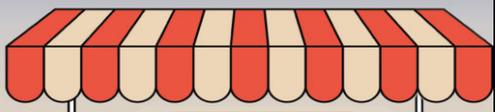
Venez encourager vos enfants!!!

Mairie de Bersée 03.20.59.20.20 ou mairiebersee@orange.fr



Marché
En folie
Et fête de la Musique 2022

Vendredi 17 Juin à Bersée
16h-22h30 Place Alexander



Animations pour les enfants à partir de 18H30

Artisans, commerçants, restauration et buvette sur place

Animation musicale dansante à partir de 19h30

Tombola

Liste des exposants sur Facebook Bersée infos et site de la commune



13 Juillet
À partir de 19h
Complexe sportif



Animation musicale dansante, jeux anciens, animations pour les enfants, restauration et buvette sur place

Médiathèque



Horaires d'ouverture

Lundi	16h00 - 18h00
Mercredi	10h00 - 12h00 & 14h00 - 18h00
Vendredi	16h00 - 18h00
Samedi	10h00 - 12h00 & 14h00 - 18h00

Nous devrions retrouver nos horaires d'origine pour la rentrée de septembre !



Une boîte de retour pour rendre vos documents 24/24h !

Vous pouvez désormais rendre vos documents en dehors des horaires d'ouverture de la médiathèque, grâce à la boîte de retour des documents qui a été installée près de l'entrée, Place du Maréchal Alexander !...

Nous vous rappelons que les lettres de rappel sont désormais envoyées automatiquement par notre logiciel. Si vous constatez une erreur, n'hésitez pas à contacter votre médiathèque.



Vos prochaines animations

Mémoriser sans peine : une conférence interactive par Xavier Delengaigne Vendredi 10 juin à 20h30



Avez-vous la mémoire qui flanche ?...

Pourtant, dans votre vie quotidienne, vous en avez besoin pour vous souvenir de certaines informations : le prénom de la personne que vous avez rencontrée hier, un cours à mémoriser si vous êtes étudiant(e) etc.

Dans cette conférence, Xavier Delengaigne, formateur et auteur de deux livres sur les techniques de mémorisation, vous offrira quelques clés pour :

- mieux comprendre votre mémoire (en fait plurielle)
- mémoriser facilement.

Attention, cette conférence sera interactive ! Munissez-vous d'un papier et d'un crayon.

Enfin, n'oubliez pas de venir !...

Renseignements et inscriptions en médiathèque,
au 03 20 59 21 98 ou
media.bersee@wanadoo.fr



Vos prochaines animations

P'tit Déj' Culturel

Samedi 18 juin à 10h00

Après 2 ans d'arrêt dus à la crise sanitaire, les P'tits Déj' Culturels vont pouvoir reprendre en présentiel !

Rendez-vous le samedi 18 juin à 10h00 pour échanger autour de vos coups de cœur en lectures, films, musiques, expositions, spectacles... autour d'un café et de quelques viennoiseries !

Entrée libre, sans inscription.



Retour sur le concert...

« Vous connaissez la chanson ?... »

vendredi 8 avril 2022

Le vendredi 8 avril, l'ambiance était mémorable à la médiathèque de Bersée !...

C'est une soixantaine de spectateurs qui ont uni leurs voix à celles de Alain Descarpentries, José Hampe et Alain Mika, nos trois (musiciens bénévoles venus proposer une liste de 40 chansons françaises parmi lesquelles le public pouvait choisir celles qui seraient interprétées dans la soirée.

Ce concert participatif a débuté par une pensée pour l'Ukraine avec la chanson « Hej, Sokoly ! », une ballade traditionnelle polonaise et ukrainienne, datant de la première moitié du XIXe siècle.

Les demandes se sont ensuite enchaînées dans la joie et la bonne humeur, une complicité naturelle s'étant tout de suite formée entre les musiciens et les chœurs qui pouvaient s'appuyer sur les paroles projetées sur un écran.

Certains se sont même aventurés au micro, aux côtés des guitaristes !...

Une soirée qui fait le plus grand bien, et qui confirme combien la musique est un art essentiel pour unifier les c(h)oeurs !..



EXPRESSION LIBRE GROUPE BERSÉE NOUS RASSEMBLE

Le dernier Conseil municipal était consacré au vote du budget 2021 et du prévisionnel 2022. **Plusieurs points nous ont interpellés :**

- En 2021, le montant total des dépenses d'investissement s'élève à 523.776 €. Dans ce montant figurent **103.000 € de frais d'étude et honoraires** pour le programme de requalification du groupe scolaire. **Cette somme représente 20% du montant total d'investissement. C'est énorme !** D'autant plus qu'à ce jour, aucune date de début de travaux n'est fixée. Il faudra continuer à payer ces cabinets d'étude en 2022 pour le suivi des travaux. C'est inutile car l'architecte retenu nous avait dit qu'il pouvait le faire seul.

- De plus, les subventions attendues pour ce projet ne sont pas au rendez-vous : environ 318.000 € en moins à ce jour. Le projet initial, dont une partie a déjà été abandonnée pour coûts trop élevés sera encore réduit. Actuellement, nous ne savons pas exactement ce qu'il va en rester. **Une partie des frais d'étude déjà payée est d'ores et déjà perdue.**

- Ainsi, le budget investissement de 2021 accuse un déficit de 105.000 €. Malgré l'excédent de 2020, **le résultat de clôture est négatif.**

- Comme les subventions vont continuer à baisser, il faut que les futurs investissements supportés par la Mairie lui assurent des revenus **si l'on ne veut pas augmenter la taxe foncière.** Malheureusement, cela ne sera pas le cas avec la maison blanche rue des écoles qui abritera deux nouvelles salles de réunion. **En avons-nous vraiment besoin ?** On aurait pu rénover ce bâtiment pour le louer et y installer par exemple une mini-crèche, des cabinets médicaux ou même des logements.

C'est pour toutes ces raisons que **nous avons voté contre l'approbation de ce budget 2021.**

La mairie envisage l'achat de la maison d'Alice Deregnacourt dans le centre du village pour faire un parking. Nous serons très vigilants sur l'évolution de ce projet. Avant de se lancer dans cette opération onéreuse (achat 400.000 €), il faut étudier au préalable ce que l'on va faire de cette grande maison et chiffrer le coût du parking (en évitant les cabinets d'études trop onéreux !). **Un réaménagement de la place Alexander** permettrait de régler une bonne partie des problèmes de stationnement dans le centre à moindre coût.

La Mairie a besoin de faire des économies. Les recettes diminuent et les coûts de fonctionnement augmentent. C'est pour cela qu'il faut que ce soit les élus eux-mêmes qui définissent les besoins réels du village, étudient les devis et s'impliquent dans l'organisation et le suivi des travaux, **sans avoir recours systématiquement à des cabinets extérieurs.** Nous sommes prêts à y participer pleinement. Par ailleurs, **les feux rouges ont été installés devant l'école des 2 Tilleuls.** Nous nous interrogeons toujours sur les conséquences de cette installation : nuisances sonores et écologiques, problèmes de circulation... Il est vraiment dommage qu'**aucune autre solution moins coûteuse** (30.000 € pour les feux), proposée par les Berséens en réunion publique **n'ait été étudiée auparavant :** entrée de l'école côté Jardin Public, encadrement de la sortie des classes par du personnel municipal...

Marie-Brigitte LEMESRE - mblemesre@hotmail.fr
Nicolas MOREAU - moreaunicolas235@gmail.com

EXPRESSION LIBRE GROUPE "UNIS POUR L'AVENIR DE BERSEE"

Bilan Synthétique

Comme vous le constatez à travers ce bilan :

Le déficit d'investissement 2021 de -105.000€ vient en déduction de l'excédent d'investissement de 2020 de +97.291,69€. Il laisse apparaître un résultat de clôture 2021 de - 8.347,16€ dû pour l'essentiel aux frais d'architecte travaillant à nos côtés pour le projet de requalification de notre pôle scolaire (phase études).

Pour rappel notre excédent de fonctionnement 2021 est de 192.765,81€.

Les élus de la majorité, par cette présentation précise et factuelle, souhaitent vous rappeler la situation des comptes de notre collectivité. La gestion de notre commune est saine.

Berséennement

BERSEE	Rubriques	BILAN SYNTHETIQUE		En euros		
		2020		2021		
INVESTISSEMENT	Dépenses d'investissement	407.295,90		523.776,58		
	Recettes d'investissements	426.567,82		418.137,73		
	Résultat	19.271,92		-105.638,85		
	Compte administratif					
		Excédent 2019	78.019,77	Excédent 2020	97.291,69	
		Excédent 2020	19.271,92	Déficit 2021	-105.638,85	
	Résultat de clôture	97.291,69		-8.347,16		
Fonctionnement	Excédent fonctionnement	237.697,33		192.765,81		

Arnaud Hottin - Dominique Pastant - Didier Depraetere - Sophie Decottignies - Daniel Decroix - Isabelle Derache - Yvette Varlet - Maurice Veilleroy - Brigitte Naessens - Pierre Marie Delebecque - Valérie Monnier - Christophe Descamps - Caroline Freggi - Pascal Thobois - Anne Fovelle - Théo Desbonnet - Jérémy Lagache.

Le Club des aînés

“Joyeux anniversaire LEON”

Le club des aînés à fêter dignement le doyen de notre commune, M. Léon Dupont, né le 19 avril 1924.

Entouré de ses amis du Club, il a fêté dignement ses 98 printemps.



Escapade pour tous

Photos des sorties du 1^{er} trimestre et avril 2022



Janvier : Cafés Pierrette à Féchain



Avril : Spiruline de la
Fresnaye à Frasnoy



Nous vous informons qu'il reste quelques places pour la sortie du 16 juin, départ à 12h30 (parking du stade) pour la découverte du CHÂTEAU et des JARDINS D'ESQUELBECCQ .

Si cette visite vous intéresse, veuillez prendre contact au plus vite au 06 30 45 49 77

Février : Visite du musée de la fête foraine à Saint-André-Lez-Lille



Notre prochain programme pour les sorties d'octobre à février 2023 est en préparation.

Vous le découvrirez début septembre.

Kyrielle Danse

ORGANISÉE PAR KYRIELLE DANSE

32^{ÈME} BRADERIE



6

JUIN

07:30-13:30

BERSÉE

PLACE ALEXANDER ET SES ENVIRONS

LE DROIT DE PLACE EST FIXÉ À 3,50 €
LES 2,50 MÈTRES

INSCRIPTIONS

Réservations en Mairie de 9h à 12h :

- le samedi 21 mai uniquement pour les riverains
qui souhaitent exposer devant chez eux,

- les samedis 28 mai et 4 juin pour les autres
exposants.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

**BUVETTE ET RESTAURATION
SUR PLACE**

ANIMATIONS DIVERSES

INFORMATIONS: Contact@kyrielledanse.fr ou sur www.kyrielledanse.fr

Nous suivre     KYRIELLE DANSE

Courir à Bersée



BERSEE - « Place de la Gare »

DIMANCHE 12 JUN 2022
à partir de 10h30

TOURNOI DE PETANQUE

en doublette formée

organisé par l'Association
« Courir à Bersée »

avec le concours de la Municipalité

Inscriptions limitées

8 € par joueur / une boisson offerte

Inscription au Café « L'Imprévu »

SANDWICHES - TARTES - BOISSONS SUR PLACE

**REMISE
DES PRIX
VERS 17h**

GDD D'antan

C'est par un bel après midi de mars que les adhérents de GDD D'antan ont effectué leur Assemblée Générale. Ils étaient bien sûr accompagnés de leurs bolides !



Les amis du patrimoine de Bersée

Musique en fête aux journées du patrimoine 2022 à Bersée !

Lors du concert inaugural des orgues du 18 septembre 2021, nous annonçons qu'un concert de qualité se déroulerait annuellement dans notre église à l'acoustique remarquable et désormais dotée d'un excellent instrument.

Deux artistes, professionnels de haut niveau, se produiront **samedi 17 septembre prochain** en fin d'après-midi en l'église de Bersée lors des journées européennes du Patrimoine :

Odile HEIMBURGER, soprano colorature, soliste à l'Opéra Bastille à Paris. Elle fait partie des rares artistes capables d'agilité dans les suraiguës.

Guislain LEROY, récemment nommé, directeur du Conservatoire à Rayonnement Régional d'Amiens et organiste titulaire à Notre Dame de la Treille à Lille.

Tous les deux sont des artistes connus et reconnus dans leur discipline.

C'est une chance de pouvoir les accueillir à Bersée. Ils vont nous régaler !

Retenez cette date sur vos agendas !

Début septembre, le prochain bulletin municipal vous en dira plus et vous pourrez réserver vos places au prix de 15 €.

La restauration de la chapelle rue Saint Nicolas

Comme annoncé lors de l'AG du 7 décembre 2021, les amis du patrimoine de Bersée ont entamé les travaux de restauration de la chapelle de la rue St Nicolas. Ils devraient être terminés fin juin-début juillet.

Les travaux de maçonnerie sont très avancés.

La statue de la Vierge Marie et l'enfant Jésus a été confiée au restaurateur.

La remise en état de la grille d'entrée, sa protection par une peinture appropriée, la décoration et la peinture intérieures sont en cours.

Pierre Marie DELEBECQUE

Président des Amis du Patrimoine de Bersée



La Clé des Champs

**La clé des chants recherche des choristes.
Si vous aimez chanter et si vous voulez passer
un bon moment convivial venez nous rejoindre
le mercredi à la salle municipale (stade)
de 20h00 à 21h30.**



Tu tires ou tu pointes

Avec l'arrivée des beaux jours l'activité pétanque brille de nouveau à Bersée.

Les joueurs et joueuses seront les bienvenus(es) le mardi et le vendredi à partir de 14h30 sur les terrains de boules municipaux derrière le vestiaire du football. Bien sûr les terrains sont accessibles tous les autres jours.

Pour toutes informations

Jean Paul Herent 06 13 22 33 82 ou
Jacques Dillies 06 65 52 71 15



Les Mille-Pattes Berséens

Les mille-pattes berséens n'ont pratiquement pas cessé leur activité depuis le début de la pandémie tout en respectant bien sûr toutes les consignes sanitaires en vigueur. Cette année encore, le club compte une quarantaine de marcheurs.

Depuis le retour des beaux jours et surtout la reprise des sorties organisées, ils ont à cœur d'y participer et ainsi montrer les couleurs du club dans la Pèvèle.

Nos sorties ont toujours lieu dans la bonne humeur, la convivialité et la bonne entente. Le samedi, la marche rapide comprend maintenant deux groupes suivant le rythme de chacun et le dimanche on se retrouve deux fois par mois suivant un calendrier précis.

Si vous êtes tenté(e), nous vous donnons rendez-vous pour un essai le samedi matin à 9h sur la place de Bersée devant la mairie sauf le premier samedi du mois où la marche a lieu à 9h départ de l'église de Pont à Marcq.



Les Mille Pattes de Bersée à Cysaing (23/02/2022)



Les Mille Pattes de Bersée à Pignat (04/05/2022)

Au fil et en Mesures

Contact

Animatrice
Mme Sylvie DUMEZ
06 84 69 27 96
aufiletmesures@gmail.com

Karine DOBROWOLSKI
06 87 10 59 01

Notre siège social est implanté
au 2 rue de la Vincourt à Bersée.

Notre page facebook
[www.facebook.com/
Au-fil-et-en-mesures](http://www.facebook.com/Au-fil-et-en-mesures)

La 4^{ème} édition de la nuit de la Couture s'est tenue le 19 mars dernier.

Ce sont 26 participantes débutantes et confirmées qui ont réalisé le projet de leur choix en respectant le thème « Patchwork ». Sacs, tabliers, robes, tee-shirt, housse, coussins ont vu le jour avec 7 tissus différents pour un résultat bluffant.

N'hésitez pas à vous manifester si vous souhaitez obtenir plus de renseignements sur les événements organisés par l'association Au fil et en mesures. Rejoignez également nos cours de couture à Coutiches ou à Bersée pour tous niveaux.



Interventions 7 jours sur 7

Aide pour l'entretien du domicile

Ménage, vitres, entretien du linge, repassage, courses, sorties...

Aide au quotidien pour personnes dépendantes

Aide à la toilette, préparation de repas, transferts, entretien du logement, accompagnement...

Prise en charge des dossiers **APA, Caisses de retraites, Assurances, Mutuelles.**

Conventionné sorties d'hospitalisation, soins palliatifs, garde malade
Instruction des dossiers et devis **gratuits.**

Déduction ou Crédit d'impôts 50% des sommes engagées
(dans la limite fixée par le Code général des Impôts)

Financement CESU préfinancés accepté.

Association créée en 1972.

Agrément n° SAP/783754088 Acte 2016/152 DIRECCTE

Autorisation Conseil Départemental 01/01/2016

ANASOPEM

54 Rue J.B. Collette - 59551 ATTICHES

Tél 03 20 96 76 64

anasopem@wanadoo.fr

www.anasopem.fr

Rejoignez-nous sur facebook : Anasopem

CONTACT - RENSEIGNEMENTS

Responsable secteur BERSÉE

Bénédicte GOURDIN 06 08 65 26 57

bgourdin.anasopem@outlook.fr

Tricotez & Crochetez

Bienvenue à VICTOIRE

C'est une petite fille, cette année, qui a reçu la belle layette confectionnée avec la même passion et gentillesse par l'équipe de "Tricotez et crochetez".

Nous en profitons pour souhaiter la bienvenue aux heureux parents récemment installés dans notre beau village.





Maria Delgrange
Magnétiseuse / Coupeuse de feu

216 rue de la justice, 59235 Bersée

Delgrange maria

mariadelgrange@free.fr
06.68.48.26.36

<https://mariadelgrange.wixsite.com/magnetisme-pevele>

Maria DELGRANGE **Magnétiseuse Coupeuse de feu à Bersée**

J'ai été initiée et formée par une magnétiseuse, et ma grand-mère, elle-même, était aussi magnétiseuse et guérisseuse.

Je pratique le magnétisme, l'Énergie au service du bien-être.

Je transmets l'énergie Tellurique et cosmique par mes mains.

J'aide à soulager les souffrances physiques et émotionnelles,

Je rééquilibre les chakras afin de permettre à l'énergie de circuler et de s'harmoniser dans le corps.

Je coupe également le feu, j'aide à soulager et à cicatriser les brûlures quelles qu'elles soient, **à réduire des problèmes de peau** comme le zona, l'acné, bouton de fièvre, et radiothérapie...

Le seul impératif est de travailler la brûlure dans les 48h après son apparition.

Consulter le site internet pour plus d'informations

<https://mariadelgrange.wixsite.com/magnetisme-pevele>



ASSUREZ VOS PRÊTS **AUX MEILLEURS CONDITIONS**

Pascal DECOTTIGNIES
Agent général d'assurance exclusif
AXA Prévoyance & Patrimoine

CHANGEZ VOTRE ASSURANCE DE PRÊT ACTUELLE
POUR LE CONTRAT ARC !

Pour tout vos emprunts, en cours ou à venir, vous pouvez souscrire au contrat ARC quel que soit votre établissement de crédit ! Vous avez la possibilité de faire jouer la concurrence et de changer d'assureur tout au long de votre prêt immobilier.
Optez pour le contrat ARC et faites de considérables économies !

 Agent engagé  Souscrivez en 20 minutes

06 01 86 64 23
N°ORIAS 18 001 895 - orias.fr



LYTO



Nouveauté chez LYTO : Découvrez lors d'ateliers "Do It Yourself", l'univers des pierres naturelles et de la création de bijoux en matières nobles. Après un échange sur le choix des pierres, Maud FONTIER - fondatrice de la marque LYTO - vous guidera pas à pas pour créer un collier ou un bracelet, au choix parmi les modèles proposés. Vous repartirez avec votre création unique à l'issue de la séance.

Prochaines dates des ateliers qui se dérouleront au showroom à Bersée
28/05, 04/06, 11/06, 02/07/2022.

Prise de RDV

via son site www.lyto-bijoux.com
par mail contact@lyto-bijoux.com
via Instagram @lytobijoux
<https://www.instagram.com/lytobijoux/>

**Joyeux anniversaire
CELINE.V**
Esthéticienne, Spa praticienne
Prestations à domicile

Une pause au naturel pour prendre soin de soi...

Prise de rendez vous au : 0673425204
Facebook : @celine.v.59235
Siret : 898 121 926 RM 59

Épilations	Soins visage Bio et Slow	Massages
1 épilation visage 9 €	Gamme beauté simple	Californien 55 €
2 épilations visage 16 €	Parenthèse éclat 40 €	30 min. 1h
1/2 jambes 15 €	Parenthèse Plaisir 60 €	60 min. 1h
Maillot classique 10 €		Polynésien 65 €

5€ DE REMISE
Dès 15€ d'achat.

10€ DE REMISE
Dès 50€ d'achat.

Offre anniversaire 1 an non cumulable, date limite d'utilisation 30/06/2022

CELINE.V
06.73.42.52.04
Je me déplace sur Bersée sans minimum de prestation.



Heliway FORMATION

Fabien Boschat

Tél : 06.13.55.78.38
Site : <https://heliway-formation.com>
Mail : fabien.boschat@heliway-formation.com



Nous accompagnons les entreprises et les collectivités dans leurs démarches de prévention des risques et l'amélioration de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail.



Nous proposons aussi bien des formations réglementaires (incendie, habilitation électrique, TMS...), qu'un accompagnement personnalisé (Management, QVCT, RH...).



Notre offre 360° permet d'améliorer le bien-être en entreprise.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements

Année 2022/2023



EMPP

EN MUSIQUE !

L'école de Musique en Pays de Pevele invite les apprentis musiciens à la rejoindre...

RÉINSCRIPTIONS:

Du 1er au 15 juin

Programme pédagogique, formation musicale, instruments, ateliers collectifs, jardin (PS/MS) et éveil musical (GS/CP) sur : www.emppmusique.fr

INSCRIPTIONS :

Mercredi 22 juin : de 9h à 12h/
Templeuve

Mercredi 22 juin : de 13h30 à 17h/
Cysoing

Samedi 25 juin : de 9h à 12h/
Bersée

